

CONSEILS ÉTUDIANTS POUR DES ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE

Préparé par

L'Association Générale des Étudiants et Étudiantes en
Psychologie de l'Université de Montréal (AGÉÉPUM)

Janvier 2008

www.ageepum.org

TABLE DES MATIÈRES

1.Présentation.....	4
2.Cheminements académiques et débouchés professionnels.....	5
2.1.Quelques définitions : psychologue VS psychiatre VS psychothérapeute.....	5
2.2.Cheminement académique et formation en psychologie.....	6
2.2.1Exigences de l'Ordre des Psychologues du Québec (OPQ).....	6
2.2.2Programmes universitaires.....	7
2.2.3Cheminement académique.....	8
2.2.4Durée du cheminement académique.....	12
2.3.Débouchés professionnels.....	13
3. Admissions aux cycles supérieurs.....	15
3.1.Mise en propos.....	15
3.2.Le processus de sélection.....	15
3.2.1.Doctorat clinique (D.Psy)	15
3.2.2.Doctorat recherche/intervention (Ph.D. R/I).....	16
3.2.3.Maîtrise recherche (M.Sc.) et doctorat recherche (Ph.D.).....	19
3.3.Les statistiques.....	19
4.Conseils Étudiants.....	21
4.1.Les résultats scolaires.....	21
4.1.1.Le système de notation sur 4,3.....	21
4.1.2.La moyenne cumulative.....	22
4.1.3.Les résultats scolaires dans chaque cours.....	23
4.1.4.Quoi faire pour avoir de bons résultats scolaires.....	25
4.2.Le dossier personnel.....	27
4.2.1.L'expérience clinique.....	27
4.2.2.L'expérience de recherche.....	28
4.2.3.L'obtention de bourses au mérite et/ou de prix d'excellence.....	29
4.2.4.Les réalisations personnelles.....	30
4.3.Choix de carrières connexes.....	30
4.3.1.La recherche en psychologie.....	31
4.3.2.Les domaines connexes.....	33
5.Foire Aux Questions (FAQ).....	34
6.Vie étudiante.....	39
6.1.L'association étudiante : AGÉÉPUM.....	39
6.1.1.Le Bureau exécutif (BE).....	39
6.1.2.Assemblées Générales (AG).....	40
6.1.3.Codex.....	41
6.1.4.Amnésique.....	41
6.1.5.Site internet/forum de discussion	42
6.2.Activités parascolaires.....	42
6.2.1.Initiation.....	42
6.2.2.Psychic (D-428).....	43
6.2.3.5 à 7 et Partys.....	43

6.2.4.Sports.....	44
6.2.5.Jouvence.....	44
6.2.6.Autres.....	44
6.3.Comités socioculturels.....	45
6.3.1.Psy-Volonterre.....	45
6.3.2.Bal.....	45
6.3.3.Psyshow.....	45
7.Liens utiles.....	46

1. PRÉSENTATION

L'objet de ce document est de fournir une description détaillée des réalités des études en psychologie (notamment à l'Université de Montréal [UdM]) aux étudiants et étudiantes de 1^{er} cycle.

Ce document:

- cherche à donner toute l'information nécessaire pour que les étudiants futurs et actuels puissent prendre des décisions éclairées et fondées concernant leur avenir professionnel et personnel.
- veut discréditer les mythes et les légendes qui courent concernant les études en psychologie pour les remplacer par des réalités, des faits et des données aussi fiables que vérifiables.
- s'adresse au plus large bassin de population possible. Il se veut accessible, clair, succinct et solide.
- n'a aucune visée de revendication ni de discrimination. Il se veut impartial et objectif. Son but est purement informatif.

ATTENTION :

Les informations contenues dans ce document décrivent une réalité qui existait au moment de mettre sous presse en janvier 2008 au meilleur des connaissances de l'AGÉÉPUM et de ses collaborateurs. Pour des raisons évidentes, les modifications professionnelles, administratives, académiques, gouvernementales et/ou sociales qui sont survenues après cette date n'ont pas pu être tenues en compte.

Il faut noter que les renseignements qui sont colligés dans le présent document n'ont pas la prétention d'être un descriptif total, absolu et infaillible de la réalité mondiale. Les auteurs ont rassemblé toutes les informations qui leur étaient possibles d'amasser au moment de mettre sous presse de façon à satisfaire les quatre principales visées ci-haut énumérées. Le processus de recherche et de rédaction s'est effectué avec un souci scrupuleux de diligence, d'honnêteté, de transparence et de respect. Quiconque estime que des correctifs ou des précisions devraient être apportés est invité à collaborer à la réédition du présent guide dans les années à venir.

Nous invitons très fortement les individus qui seraient tentés de prendre des décisions importantes quant à leur avenir après avoir consulté le présent guide, à étendre leurs recherches auprès d'autres sources (par exemple, le Service de Consultation de d'Orientation Psychologique [SOCP]). Il est crucial que ces individus se renseignent du mieux qu'ils le peuvent. Il est probable que certains éléments d'information plus spécifiques n'aient pas été inclus dans ce guide étant donné qu'ils en dépassaient la raison d'être. Prudence et rigueur sont de mise.

REMERCIEMENTS :

L'AGÉÉPUM tient à remercier tous ceux qui ont, de près ou de loin, contribué à l'élaboration de ce document. Leur collaboration, notamment celle de la direction du département de psychologie de l'Université de Montréal, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, de l'Université Laval et l'association étudiante des cycles supérieurs de l'UQAM pour leurs précisions statistiques, a été d'une précieuse utilité.

N.B. L'usage du masculin dans le document n'a aucune connotation discriminative et ne cherche qu'à alléger le texte.

2. CHEMINEMENTS ACADÉMIQUES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

2.1. Quelques définitions : psychologue VS psychiatre VS psychothérapeute

Il existe des différences capitales entre un «psychologue», un «psychiatre» et un «psychothérapeute».

Psychologue : Le psychologue est un professionnel qui possède une formation universitaire spécialisée en psychologie.

Cette formation est centrée sur la compréhension du comportement humain et sur l'apprentissage des multiples techniques visant à aider le client à résoudre ses difficultés personnelles.

Le psychologue connaît les techniques d'entrevue, a suivi des stages supervisés en psychothérapie et peut recourir aux tests psychologiques pour évaluer les capacités intellectuelles, les aptitudes ou différents aspects de la personnalité de son client.

Au Québec, le titre de psychologue est protégé, ce qui veut dire que tous les psychologues doivent être inscrits au tableau des membres de l'Ordre des psychologues du Québec (OPQ)¹.

Psychiatre : Le psychiatre est un médecin spécialiste comme le cardiologue ou le chirurgien.

De par sa formation, il est spécialisé dans le traitement des troubles mentaux graves nécessitant, la plupart du temps, la prescription de médicaments.

Parce qu'il est médecin, le psychiatre peut prescrire des médicaments.

Il utilise aussi des techniques d'entrevue et la psychothérapie pour traiter ses patients.

Au Québec, l'exercice de la psychiatrie est protégé, ce qui veut dire que tous les psychiatres doivent être des médecins spécialistes membres du Collège des médecins du Québec².

Psychothérapeute : Psychothérapeute ne veut pas nécessairement dire psychologue.

¹ Ordre des Psychologues du Québec (OPQ) : <http://www.ordrepsy.qc.ca/opqv2/fra/cont.asp?fk1=42&fk2=195>

² Ibid.

On peut définir le psychothérapeute comme étant celui ou celle qui offre des services de psychothérapie.

Ce titre n'est pas contrôlé au Québec; il n'existe pas de réglementation précise quant à l'exercice de la psychothérapie, et aucun programme universitaire ne mène à un diplôme de psychothérapeute.

Le titre de «psychothérapeute» peut alors être utilisé par des psychologues et des psychiatres qui offrent des services de psychothérapie, mais aussi par toute autre personne, qu'elle possède une formation adéquate ou non³.

2.2 Cheminement académique et formation en psychologie

2.2.1 Exigences de l'Ordre des Psychologues du Québec (OPQ)

Pour être éligible à l'Ordre des Psychologues du Québec et donc pour pratiquer le métier de psychologue, il faut répondre aux exigences prescrites par le Code des professions du Québec et les Règlements de l'Ordre⁴.

Il y a trois grandes exigences :

- 1- Détenir un diplôme de baccalauréat en psychologie ET un diplôme de doctorat en psychologie* parmi ceux identifiés par la Loi comme donnant ouverture au permis de l'Ordre des psychologues du Québec,

OU

Avoir obtenu une reconnaissance d'équivalence de diplôme ou de formation en vertu du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de délivrance d'un permis de l'Ordre des psychologues du Québec.

- * N.B. Depuis le 27 juillet 2006, le doctorat en psychologie est désormais une exigence pour devenir membre de l'Ordre des psychologues du Québec. De plus, ce doctorat doit être obtenu en concentration clinique ou recherche/intervention.

³ Idem.

⁴ OPQ : <http://www.ordrepsy.qc.ca/opqv2/fra/cont.asp?fk1=42&fk2=86&fk3=87>

- 2- Réussir un cours portant sur la déontologie équivalent à un cours d'une durée d'au moins 45 heures offert par l'Ordre, conformément aux dispositions du Règlement sur la condition et les modalités d'admission de l'Ordre des psychologues du Québec

OU

Avoir réussi, dans une université québécoise, un cours d'une durée d'au moins 45 heures portant spécifiquement sur la déontologie** et reconnu par l'Ordre des psychologues du Québec.

** N.B. Ce cours est donné aux cycles supérieurs.

- 3- Posséder une connaissance appropriée de la langue française conformément aux dispositions du Code des professions et de la Charte québécoise de la langue française.

2.2.2 Programmes universitaires

Au Québec, on trouve 7 principaux *types* de programmes universitaires en psychologie :

- 1- Baccalauréat, majeur et mineur

Le baccalauréat, le majeur et le mineur donnent une formation générale en psychologie. Ils ne donnent aucune accréditation professionnelle et ne permettent pas de pratiquer.

- 2- Maîtrise clinique (M.Ps.)

Les programmes de maîtrise de formation clinique NE SE DONNENT PLUS DANS AUCUNE UNIVERSITÉ DU QUÉBEC. Ils existent, mais *aucune admission n'est offerte*⁵.

- 3- Maîtrise recherche (M.Sc.)

Les programmes de maîtrise, qui sont donnés dans CERTAINES universités du Québec, SONT DES PROGRAMMES DE FORMATION UNIQUEMENT EN RECHERCHE⁶. Ils ne permettent pas d'être reconnu comme psychologue par l'OPQ ni de pratiquer.

- 4- Doctorat recherche (Ph.D.)

⁵ Répertoire des programmes UdM : http://www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/222011_desc.html

⁶ Guide des Études Supérieures : <http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Guideetudessuperieures.pdf>, p.13.

Les programmes de doctorat de type « Ph.D. » SONT DES PROGRAMMES DE FORMATION UNIQUEMENT EN RECHERCHE⁷. Ils ne permettent pas d'être reconnu comme psychologue par l'OPQ ni de pratiquer.

5- Doctorat clinique (D.PSY.)

Les programmes de doctorat clinique D. Psy. OFFRENT UNE FORMATION ESSENTIELLEMENT AXÉE SUR LA CLINIQUE ET L'INTERVENTION⁸. Ils comportent l'élaboration d'une recherche de troisième cycle qui est moins volumineuse que celle requise dans les programmes Ph.D. Ils permettent d'être reconnu comme psychologue par l'OPQ et de pratiquer.

6- Doctorat recherche-intervention (Ph.D. R/I)

Les programmes de doctorat recherche/intervention, dénommés «Ph.D. R/I», qui sont donnés dans les universités du Québec, DONNENT UNE FORMATION EN RECHERCHE DE PH.D. EN PLUS D'UNE FORMATION AXÉE SUR LA CLINIQUE ET L'INTERVENTION. La recherche de troisième cycle est une thèse complète en bonne et due forme. Les programmes Ph.D. R/I permettent d'être reconnu comme psychologue par l'OPQ et de pratiquer⁹.

7- Études postdoctorales

- Les programmes de post-doctorat permettent aux détenteurs de Ph.D. de parfaire leur formation en recherche.

2.2.3 Cheminement académique

⁷ Idem.

⁸ Répertoire des programmes UQAM : http://www.websysinfo.uqam.ca/regis/pkg_wpub.affiche_prog_desc?P_prog=3091

⁹ Guide des Études Supérieures op.cit. p.9.

- Toute formation en psychologie commence par un baccalauréat spécialisé de trois ans ou par un baccalauréat avec majeur en psychologie¹⁰.

Le mineur en psychologie n'est pas suffisant pour accéder aux cycles supérieurs.

- Une fois le baccalauréat complété, les étudiants qui désirent poursuivre leurs études en psychologie font face à deux choix :

OU

1) entreprendre des études supérieures SANS formation clinique,

2) entreprendre des études supérieures AVEC formation clinique.

Ces deux avenues sont indépendantes l'une de l'autre.
Les passages de l'une à l'autre sont RARES.

S'inscrire dans des études supérieures SANS formation clinique pour ensuite espérer passer à des études supérieures AVEC formation clinique est une entreprise pratiquement vouée à l'échec. Les cas où de tels passages se produisent sont des CAS D'EXCEPTION¹¹.

1) Après le baccalauréat, les étudiants qui s'engagent dans des études supérieures SANS formation clinique complètent une maîtrise recherche (M.Sc.) de deux ans.

Ils peuvent alors poursuivre leurs études avec un doctorat recherche (Ph.D.) d'une durée minimale de trois ans¹².

Les détenteurs d'un doctorat peuvent ensuite parfaire leur formation dans un stage post-doctoral.

Les étudiants qui s'engagent dans des études supérieures SANS formation clinique font le choix d'une carrière de CHERCHEUR.

2) Après le baccalauréat, les étudiants qui s'engagent dans des études supérieures AVEC formation clinique PASSENT DIRECTEMENT À UN PROGRAMME DE DOCTORAT. Ils ne font pas de maîtrise.

Ces étudiants peuvent entreprendre :

¹⁰ Guide des Études de premier cycle : <http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Guide%201er%20cycle.pdf>, p.3.

¹¹ Par exemple, selon la direction du département de psychologie de l'UdM, en 2005-2006, seulement 2 personnes sur 37 étudiants de maîtrise recherche (M.Sc.) ont pu passer au doctorat R/I.

¹² Répertoire des programmes UdM : http://www.etudes.umontreal.ca/index_fiche_prog/322010_desc.html

Un doctorat clinique (D.PSY.) d'une durée minimale de quatre ans¹³.

OU

Un doctorat recherche/intervention (Ph.D. R/I) d'une durée minimale de cinq ans¹⁴.

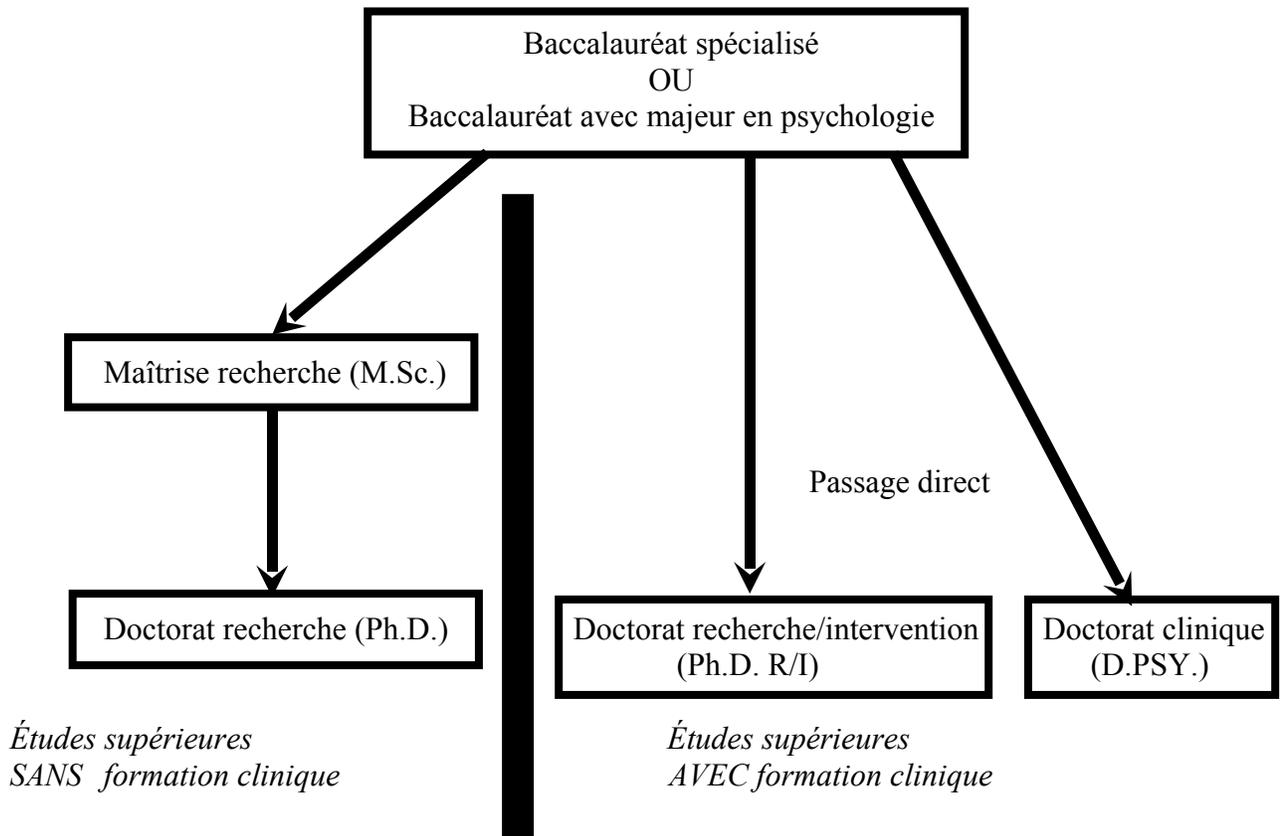
Les étudiants au doctorat clinique D.PSY. font le choix d'une carrière seulement clinique.

Les étudiants au doctorat recherche/intervention (Ph.D. R/I) peuvent faire le choix d'une carrière seulement clinique OU seulement recherche OU clinique et recherche.

¹³ Répertoire des programmes UQAM : http://www.websysinfo.uqam.ca/regis/pkg_wpub.affiche_prog_desc?P_prog=3091

¹⁴ Guide des Études Supérieures, op.cit., p.13.

Figure 1 : Organigramme du cheminement académique



2.2.4 Durée du cheminement académique

La durée du cheminement académique dépend des choix de programmes que font les étudiants.

Tableau 1 : Durée MINIMALE des études universitaires en fonction des programmes¹⁵

Années d'études universitaires	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	...
Programmes												
Baccalauréat	■	■	■									...
Maîtrise recherche (M.Sc.)				■	■							...
Doctorat recherche (Ph.D.)						■	■	■				...
Doctorat Clinique (D.PSY.)				■	■	■	■					...
Doctorat Recherche/Intervention (Ph.D. R/I)				■	■	■	■	■				...
Post-doctorat									■	■		...

Les durées présentées dans le précédent tableau s'appliquent seulement pour un parcours à temps plein ininterrompu et conforme

Il faut souligner que les descriptions des programmes d'études aux cycles supérieurs parlent très souvent en termes de durée **MINIMALE** d'étude. En effet, ce niveau de formation dispose d'une structure d'enseignement moins rigide qu'aux niveaux pédagogiques antérieurs.

La plupart des institutions d'enseignement spécifient les délais en dedans desquels certaines exigences doivent avoir été satisfaites¹⁶. Il existe cependant des exemptions qui peuvent être accordées selon les cas et les justifications fournies par les étudiants.

La conduite des études supérieures épouse souvent le canevas suivant : «Cours → Stage (pour le PsyD. et le Ph.D. R/I) → Recherche → Écriture».

Concrètement, une fois les quelques cours de cycles supérieurs terminés (et les stages s'il y a lieu), les étudiants doivent produire leur mémoire (à la maîtrise) ou leur thèse (au doctorat). Le rythme auquel progresse la production de ce genre de document dépend d'une foule de facteurs mouvants qui peuvent prolonger (de quelques années) la complétion des études.

Au nombre de ces facteurs, nous pouvons nommer de façon non-exhaustive:

¹⁵ Ce tableau décrit une réalité générale. Chaque université possède ses propres spécificités qui modifient la durée des études. Néanmoins, ces spécificités se ramènent plus souvent qu'autrement à cette structure.

¹⁶ Guide des études de 2^e et 3^e cycles UdM : <http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Guideetudessuperieures.pdf>

1. la complexité du mémoire ou de la thèse
2. les nécessités logistiques du mémoire ou de la thèse
3. les recherches parallèles au mémoire ou à la thèse
4. le financement
5. l'encadrement du superviseur
6. la méthode de travail de l'étudiant (assiduité, discipline, motivation, etc.)
7. les contrats de travail (assistantat de recherche, assistantat d'enseignement, charge de cours, etc.)
8. la fondation d'une famille
9. les voyages à l'étranger

Bref, la durée des études est exposée à plusieurs aléas qui tendent tous à prolonger la complétion. Les durées minimales d'étude doivent donc être interprétées à la hausse de façon à avoir une appréciation qui ne soit pas sous-estimée.

Il arrive parfois que des étudiants terminent plus rapidement que les délais prévus. Il s'agit toutefois de rares cas d'exception¹⁷.

2.3. Débouchés professionnels

- Les détenteurs de baccalauréat disposent d'une formation universitaire générale. Ils ne disposent d'aucune formation professionnelle spécifique et peuvent par conséquent postuler à n'importe quel type d'emploi qui ne requiert qu'une formation universitaire générale de premier cycle.
- La plupart des bacheliers en psychologie de l'UdeM poursuivent leurs études aux cycles supérieurs en psychologie ou dans des domaines connexes (Voir *section 4.3. : Choix de carrière connexe*). Selon la plus récente enquête du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS), *Relance à l'université* (2001), une faible proportion des diplômés du premier cycle intègre le marché du travail. Parmi eux, moins de la moitié occupent un emploi apparenté à la psychologie alors que plus de 90% des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat exercent des fonctions étroitement liées à leur formation¹⁸.
- La plupart des détenteurs d'une maîtrise recherche (M.Sc.) poursuivent leurs études au doctorat. Ils peuvent accéder à des postes de coordonateur de laboratoire

¹⁷ Direction du département de psychologie de l'UdM.

¹⁸ Département de psychologie UdM : <http://www.psy.umontreal.ca/emploi.html>

ou d'agent de recherche. Selon un sondage effectué par Michèle Robert, la plus grande proportion des détenteurs d'une M.Sc. ont entrepris d'autres études (37%), ont fait un Ph.D. avec un autre professeur ou dans une autre université (39%) ou ont entrepris un programme dans une autre discipline (33%). Plusieurs détenteurs d'une M.Sc. sont maintenant enseignants au cégep (15%), cliniciens dans le secteur privé (12%), professionnels de recherche (10%), cliniciens en milieu hospitalier ou scolaire (6%), chercheurs ou cadres dans une industrie (6%), possèdent des emplois divers dans le secteur privé (6%), et occupent des emplois divers (8%)¹⁹.

- Les détenteurs d'un doctorat recherche (Ph.D.) et de post-doctorat peuvent accéder à des postes académiques (ex : professeur universitaire, chercheur, etc.) et à des postes de recherche en entreprise. Selon le sondage de Michèle Robert, la plus grande proportion des diplômés au Ph.D occupaient un poste de professeurs à l'université (40%). Dans une moindre proportion, ils étaient stagiaires postdoctoraux (14%), chercheurs ou cadres dans une industrie (8%), chercheurs dans un ministère (8%), neurocliniciens (6%), enseignants dans un cégep (5%), cliniciens en milieu hospitalier ou scolaire (3%), chercheurs universitaires (3%), professionnels de recherche (3%), chercheurs dans divers contextes privés (2%), cliniciens dans le secteur privé (2%), possédaient un emploi dans le secteur privé (2%), chargés de cours (1%), consultants dans le milieu du travail (1%), et occupaient des emplois divers (2%)²⁰.
- Les détenteurs d'un doctorat clinique (D.PSY. ou Ph.D R/I) peuvent travailler dans le réseau de la santé, des services sociaux et de l'éducation, dans les entreprises privées, dans les cliniques privées, dans les collèges et les universités, ou investir de nouveaux secteurs d'intervention, par exemple en psychologie sportive, psychopharmacologie, évaluation psycholégale, vieillissement, traumatologie et réadaptation²¹.
- De façon générale, les psychologues (c'est-à-dire, ceux qui sont reconnus par l'OPQ en vertu de ses exigences) peuvent assumer plusieurs fonctions : évaluation des troubles psychologiques, diagnostic et intervention, évaluation neuropsychologique, traitement et prévention de problèmes scolaires, médiation familiale, formation et sélection de personnel, évaluation du rendement et des compétences, planification de carrière, réaffectation, préparation à la retraite, recherche et enseignement²².

¹⁹ http://www.ageepum.org/images/fichiers/Sondage_debouches_maitrises.pdf. Il est important de mentionner que les personnes répertoriées sont celles dont se souvenaient leurs anciens directeurs respectifs, et que les emplois décrits sont ceux que savaient les directeurs aux dernières nouvelles qu'ils avaient de leurs anciens élèves. 49 personnes détenant une M.Sc. sont répertoriées.

²⁰ Idem. 86 personnes détenant un Ph. D sont répertoriés.

²¹ Département de psychologie UdM : <http://www.psy.umontreal.ca/emploi.html>

²² Idem.

3. ADMISSIONS AUX CYCLES SUPÉRIEURS

3.1. Mise en propos

La majorité des étudiants qui s'inscrivent au baccalauréat en psychologie ont un intérêt nettement plus prononcé pour les aspects cliniques de la discipline²³.

Par conséquent, la même majorité d'étudiants tendent à convoiter massivement les programmes de formation clinique, à savoir le doctorat D.PSY. et le doctorat R/I (maintenant que la maîtrise ne se donne plus).

Or, le nombre de places dans ces programmes est limité.

Nécessairement, il se produit un goulot d'étranglement extrêmement serré à travers lequel une très faible proportion des individus qui se sont inscrits au baccalauréat pourront passer.

La présente section décrit cette réalité, chiffres à l'appui, pour que les lecteurs puissent se faire une idée par eux-mêmes du défi qui les attend et des solutions à envisager.

3.2. Le processus de sélection

Les processus de sélection des étudiants qui seront admis dans les programmes de cycles supérieurs changent d'une université à l'autre. Les éventuels candidats doivent se renseigner sur les modalités de chacune (Voir section 7 : Liens Utiles). La présente sous-section décrit la réalité de l'UdM en considérant seulement les programmes qui y sont disponibles. Il est à noter que le nombre d'étudiants au baccalauréat est toujours beaucoup plus élevé que le nombre de place disponible aux cycles supérieurs et ce, peu importe l'université.

3.2.1. Doctorat clinique (D.Psy)²⁴

- Le comité des admissions, composé de trois professeurs de l'option, effectue un premier classement des dossiers sur la base de la moyenne cumulative (ajustée en fonction de l'université d'origine).
- LA MOYENNE CUMULATIVE compte pour 60% d'un total de 100 points QUI DÉTERMINENT LE RANG DANS LA SÉLECTION.

²³ Sondage sur la perception des études en psychologie, AGÉÉPUM, 2005.

²⁴ Informations générales pour tous les programmes des études supérieures 2008-2009: http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Admission_info.pdf, p.7.

- LES 50 PREMIERS DOSSIERS SONT ÉTUDIÉS par le comité qui attribue ENSUITE une note sur 40 aux candidats pour leurs RÉALISATIONS autre que leur succès. dans les études (curriculum, réalisations et expériences cliniques, humaines et de recherche, adéquation entre intérêts et objectifs du programme,etc.)
- La note de chaque candidat sur 100 points est établie et un premier classement est alors réalisé.
- Les 24 premiers candidats sont convoqués à une RENCONTRE avec deux professeurs. L’entrevue évalue l’adéquation entre l’offre et les exigences cliniques du programme et les ressources des candidats
- Une sélection finale de 12 candidats est faite et une liste d’attente d’une dizaine de candidats est constituée.

Pour les admissions aux cycles supérieurs de l’année scolaire 2008-2009 dans le programme doctorat clinique (D.Psy), 12 places sont prévues. La moyenne cumulative minimale exigée est de 3,7 sur 4,3.²⁵

3.2.2. Doctorat recherche/intervention (Ph.D. R/I)

Chacune des trois options du Ph.D. R/I a ses propres exigences, critères et méthodes d’évaluation.

Psychologie clinique²⁶ :

- Le comité des admissions, composé de trois professeurs de l’option, effectue un premier classement des dossiers sur la base de la moyenne cumulative (ajustée en fonction de l’université d’origine).
- LA MOYENNE CUMULATIVE compte pour 60% d’un total de 100 points QUI DÉTERMINENT LE RANG DANS LA SÉLECTION.
- LES 50 PREMIERS DOSSIERS SONT ÉTUDIÉS par le comité qui attribue ENSUITE une note sur 40 aux candidats pour leurs RÉALISATIONS autre que leur succès. dans les études (Recherche, réalisations, assistanats, adéquation entre intérêts et objectifs du programme, etc
- La note de chaque candidat sur 100 points est établie et le premier classement est alors réalisé.

²⁵<http://www.psy.umontreal.ca/cours/etudes2cycle.htm>

²⁶ Informations générales pour tous les programmes des études supérieures 2008-2009: http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Admission_info.pdf, p.4-5.

- SELON LES DISPONIBILITÉS, LES 16 À 32 PREMIERS CANDIDATS (LE DOUBLE DE PLACES DISPONIBLES) CONVOQUÉS À UNE RENCONTRE AVEC DEUX PROFESSEURS.
- Une sélection finale est faite et une liste d'attente d'une dizaine de candidats est constituée en cas de désistement.
- L'offre d'admission est assortie de la condition que le candidat trouve un directeur de thèse.

Neuropsychologie clinique²⁷ :

- Un comité d'admission composé de trois professeurs du département associés à l'option sélectionne, dans un premier temps, 24 ÉTUDIANTS parmi les candidatures reçues.
- CETTE PREMIÈRE SÉLECTION se fait uniquement sur la base de LA MOYENNE CUMULATIVE.
- DANS UN DEUXIÈME TEMPS, ces 24 étudiants sont convoqués à une ENTREVUE de 20 minutes pour rencontrer les membres du comité.
- Lors des entrevues qui s'échelonnent sur une seule journée, les candidats sont invités à présenter une brève description de leurs expériences en clinique et en recherche.
- Par la suite, ils doivent répondre aux diverses questions du comité et réagir à une mise en scène d'une situation leur permettant de faire valoir leur habileté et leur jugement clinique.
- Lors de la sélection finale le comité tient compte des critères suivants :
 - Qualité du dossier académique.
 - Existence et pertinence de l'expérience clinique.
 - Jugement clinique démontré lors de la mise en scène.
 - Existence et pertinence de l'expérience de recherche.
 - Détention ou potentiel d'obtention d'une bourse au mérite provenant d'organismes subventionnaires provinciaux ou fédéraux.
 - Capacité d'accueil des membres professeurs associés au programme.

²⁷Informations générales pour tous les programmes des études supérieures 2008-2009:
http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Admission_info.pdf, p.5-6.

Psychologie du travail et des organisations²⁸ :

- Le processus de sélection de l'option s'appuie sur la méthode du centre d'évaluation («assessment center») qui consiste à mesurer des compétences associées au succès dans les études doctorales et dans la pratique professionnelle.
- Les mesures sont de cinq types :
 - Instruments psychométriques
 - Étude de cas avec grille de correction standardisée
 - Observation d'interactions sociales avec grille d'évaluation comportementale
 - Entrevues psychologiques standards.
- L'article de Savoie A. et Leclerc J.M (1999) intitulé « Des psychologues pour un troisième millénaire : l'inéluctable virage compétence » publié dans *Pratiques Psychologiques*, 1, 115-131, illustre l'approche telle qu'elle était opérationnalisée en 1998.

Pour les admissions aux cycles supérieurs de l'année scolaire 2008-2009 dans le programme doctorat recherche/intervention (Ph.D. R/I), voici le nombre de places prévues selon chacune des 3 options²⁹ :

- *Ph.D. R/I clinique : **8 À 16 ÉTUDIANTS***
- *Ph.D. R/I neuropsychologie clinique : **8 À 10 ÉTUDIANTS***
- *Ph.D. R/I travail et organisation : **6 À 8 ÉTUDIANTS**³⁰*

*De façon générale, ces dernières années la moyenne cumulative minimale des étudiants admis au programme de Ph.D. R/I a été de 3,7 **et plus** sur 4,3(ou l'équivalent pour les candidats de l'extérieur). D'autres facteurs entrent toutefois en considération, comme les intérêts de recherche du candidat, son expérience en recherche, sa performance lors de l'entrevue de sélection et la disponibilité des professeurs pour superviser ses travaux³¹.*

N.B. Cette moyenne cumulative n'est affichée ci-haut qu'à titre indicatif. Il ne faut pas la voir comme une norme officielle qui garantit l'admission³². Par exemple, pour l'année 2006-2007, le dernier étudiant admis au doctorat Ph.D. R/I avait une moyenne cumulative de 3,8. Il était le seul à 3,8. Toujours pour 2006-2007, des 24 personnes qui avaient une moyenne de 3,9 , 12 ont été retenues. Les candidatures retenues oscillaient entre 3,9 et 4,1³³.

²⁸ Informations générales pour tous les programmes des études supérieures 2008-2009:

http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Admission_info.pdf, p.6.

²⁹ http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Admission_info.pdf, p.4.

³⁰ Selon la direction du département de psychologie de l'UdM, pour l'année 2006-2007, le nombre d'étudiants admis dans le doctorat Ph.D. R/I est de: 19 pour la concentration clinique, 10 pour la concentration neuropsychologie clinique, 7 pour la concentration travail et organisation.

³¹ Informations générales pour tous les programmes des études supérieures:

http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Admission_info.pdf, p.8.

³² Évitez de vous faire de faux espoirs dans une garantie qui n'existe pas.

³³ Direction du département de psychologie de l'UdM.

Pour les admissions aux cycles supérieurs de l'année scolaire 2005-2006 dans le programme doctorat recherche/intervention (Ph.D. R/I), 180 étudiants ont déposé une demande d'admission. 36 ont été admis; 114 ont été refusés³⁴.

Les 180 personnes qui ont soumis leur candidature estimaient avoir des chances de réussir. Ce chiffre ne considère pas l'auto-sélection dont font preuve certains étudiants qui ne déposent pas de demande parce qu'ils estiment que leur candidature est inadéquate.

3.2.3. Maîtrise recherche (M.Sc.) et doctorat recherche (Ph.D.)

Il est à noter que trois options sont possibles pour le Ph.D. recherche : générale; science cognitive et neuropsychologie; psychoéducation.

- Tous les dossiers reçus font l'objet d'une première évaluation par le responsable du programme.

Sont prises en compte :

- la moyenne cumulative de l'étudiant (ajustée selon l'université d'origine)
 - la formation générale en psychologie
 - la formation académique à la recherche (cours de méthodologie et de statistiques, laboratoires de recherche)
 - l'expérience pratique en recherche
- Les cas litigieux sont discutés par un comité composé de trois professeurs du département.
 - Les dossiers jugés admissibles sont soumis aux professeurs dont les intérêts de recherche correspondent à ceux du candidat.
 - Le candidat est admis si un ou des professeurs sont prêts à superviser ses travaux.

À titre indicatif, ces dernières années la moyenne cumulative des étudiants admis à la M.Sc a été de 3,3 et plus sur 4,3 (ou l'équivalent pour les candidats de l'extérieur) et de 3,4 et plus sur 4,3 (ou l'équivalent) pour le programme de Ph.D³⁵. D'autres facteurs entrent également en ligne de compte, comme les intérêts de recherche du candidat, son expérience en recherche, et la disponibilité des professeurs pour superviser ses travaux.

3.3. Les statistiques

³⁴ Direction du département de psychologie de l'UdM. Sont comptés dans les refus les individus qui se sont désistés et ceux qui n'ont pas été retenus faute de s'être trouvé un directeur de recherche.

³⁵ Informations générales pour tous les programmes des études supérieures:
[http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Admissionauxcyclesuperieuresinfo.pdf](http://www.psy.umontreal.ca/pdf/Admissionauxcyclessuperieuresinfo.pdf), p.6.

Voici un tableau contenant diverses informations sur les admissions aux cycles supérieurs dans différentes universités. Elles ne sont données qu'à titre indicatif seulement et peuvent changer d'une année à l'autre.

Tableau 4 : Nombre d'admissions et intervalle de notes acceptées dans les universités en fonction du programme d'étude³⁶

Universités	Université de Montréal ³⁷	Université de Sherbrooke ³⁸	Université du Québec à Montréal ³⁹	Université du Québec à Trois-Rivières ⁴⁰	Université Laval ⁴¹
Ph. D Recherche	6 admis 3,68 (1 fois) à 4,1		10 admis (12 offres)		6 admis (8 offres)
Ph. D. R/I	32 admis 3.7 (1 fois) à 4,3		53 admis (65 offres)		<u>Clinique</u> : 19 admis (38 offres) <u>Communautaire</u> : 3 admis (7 offres)
D. Psy	Au moins 3,7 (???)	<u>Clinique</u> : 12 admis 3,8 (3 fois) à 4,21 entrevue: 3,71 (1 fois) à 4,21 <u>Organisationnelle</u> : 12 admis 3,6 (1 fois) à 4,08 entrevue: 3,53 (1 fois) à 4,08	28 admis (31 offres)	40 admis 3.65 à 4,21	14 admis (35 offres)
M.Sc.	16 admis 3,34 (1 fois) à 4,2				

³⁶ Le nombre admis signifie le nombre de personne ayant accepté l'offre d'admission.

L'intervalle de note correspond à l'intervalle de notes des personnes ayant été acceptées (ou convoquées en entrevue), le nombre entre parenthèse signifie le nombre de fois que la plus basse note se répète. L'ombragé signifie que le programme n'est pas offert dans cette université. ??? signifie qu'aucune donnée n'est accessible étant donné que le programme sera offert pour la première fois en automne 2008.

³⁷ Direction du département de psychologie de l'UdM

³⁸ Direction du département de psychologie de l'UdS

³⁹ AGEPSY-CS de l'UQAM

⁴⁰ Direction du département de psychologie de l'UQTR. Il est important de mentionner que tous les dossiers avec une moyenne cumulative de 3.5 sont considérés.

⁴¹ Direction du département de psychologie de l'Université Laval.

4. CONSEILS ÉTUDIANTS

Cette section propose différents conseils aux étudiants actuels et futurs à la lumière des réalités décrites jusqu'à présent. Elle propose des pistes de solutions pour aider les lecteurs dans leur réflexion personnelle.

Ces conseils ne peuvent pas prétendre aussi rigoureusement à l'objectivité factuelle qui caractérise les sections précédentes de ce document. Malgré tout, les auteurs estiment que les conseils sont d'une pertinence tout à fait certaine et que, faute de références systématiques, l'expérience collective accumulée des étudiants passés et des membres du corps professoral peut servir aux lecteurs.

Ce sera à eux d'en juger.

4.1 Les résultats scolaires

Les résultats scolaires (mieux connus sous la dénomination «les notes»), tel que le démontrent les exigences d'admission aux cycles supérieurs, sont d'une importance incontournable.

IL EST DONC *CRUCIAL* QUE L'ÉTUDIANT COMPRENNE LA FAÇON PAR LAQUELLE SES RÉSULTATS SONT CALCULÉS ET INTERPRÉTÉS.

4.1.1. Le système de notation sur 4,3

- L'UdM fonctionne sur un système de notation sur 4,3 gradué selon des lettres allant de A à F.
- Chaque lettre est sous-divisée par un appréciatif «+», «[rien]» et «-» auquel correspond une valeur de l'échelle 4,3.
- Une différence de 0,3 sépare chaque appréciatif d'une même lettre.
- Une différence de 0,4 sépare l'appréciatif inférieur «-» d'une lettre de l'appréciatif supérieur «+» de la lettre suivante.
- Cette règle se maintient jusqu'à la lettre «D». Par après, une valeur directe correspond aux lettres qui restent et on ne leur donne plus d'appréciatif.

Tableau 2 : Le système de notation des 1^{ers} cycles de l'UdM⁴²

Note	Valeur	Qualificatif
A +	4,3	Excellent
A	4,0	
A -	3,7	
B +	3,3	Très Bon
B	3,0	
B -	2,7	
C +	2,3	Bon
C	2,0	
C -	1,7	
D +	1,3	Passable
D	1,0	
E	0,5	Faible
F	0,0	Nul
F*	0,0	

F* = échec par absence

- La note de passage dans un cours est la lettre D.
- F* signifie que l'étudiant n'a pas fait annuler son cours à temps et qu'il n'a pas assisté à un ou plusieurs examens.

4.1.2. La moyenne cumulative

- La moyenne cumulative, c'est-à-dire votre moyenne universitaire, est calculée en fonction de la valeur de la lettre que vous avez obtenue pour CHACUN de vos cours.
 - Chaque cours est d'égale importance mathématique*. CHAQUE COURS CONTRIBUE DE LA MÊME FAÇON QUE TOUT AUTRE COURS* À VOTRE MOYENNE CUMULATIVE. Celle-ci change donc à chaque fois qu'une note finale est entrée dans votre dossier.
- * N.B. L'importance d'un cours sur la moyenne cumulative dépend du nombre de crédits qu'il comporte. Ainsi, un cours de 6 crédits a plus d'importance qu'un cours de 3 crédits. Toutefois, au baccalauréat spécialisé en psychologie, pratiquement tous les cours ont 3 crédits, ce qui égalise l'importance qu'ils ont sur votre moyenne cumulative.
- C'EST CETTE MOYENNE QUI SERA CONSIDÉRÉE POUR VOTRE ADMISSION AUX CYCLES SUPÉRIEURS.

⁴² http://www.secgen.umontreal.ca/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_8.pdf

- *Officiellement*, la moyenne cumulative est la moyenne de la somme des valeurs des lettres de tous les cours complétés, pondérée par le nombre de crédits de chaque cours, divisée par le nombre total de cours complétés.

Schématiquement :

Soit,

X = Moyenne cumulative

V_y = Valeur de la lettre du Y^e cours

C_y = Crédits du Y^e cours

N = Nombre total de cours complétés

Ainsi,

$$X = \Sigma (V_y \times C_y) / N$$

$$X = (V_1 \times C_1) + (V_2 \times C_2) + (V_{\dots} \times C_{\dots}) + (V_y \times C_y) / N$$

Or, puisque tous les cours du programme de psychologie ont le même nombre de crédits (3), il est inutile de compter les crédits (C_y) dans le calcul.

Donc,

$$X = \Sigma V_y / N$$

$$X = (V_1 + V_2 + V_{\dots} + V_y) / N$$

- *Concrètement*, la moyenne cumulative est la moyenne de la somme des valeurs des lettres de tous les cours complétés divisée par le nombre total de cours complétés :
 - Moyenne cumulative = Valeur totale des lettres des cours complétés / Nombre total des cours complétés
- La moyenne cumulative est calculée au dixième près à l'UdM.
- La moyenne cumulative requise pour le passage dans un programme est de 2,0 ou C.

4.1.3. Les résultats scolaires dans chaque cours

- La moyenne cumulative se construit à partir des lettres obtenues pour chaque cours.
- La lettre de chaque cours est déterminée par les résultats aux évaluations effectuées dans le cadre du cours.

- Les différentes modalités d'évaluation sont prévues à l'avance dans le plan de cours que le professeur DOIT vous remettre au tout premier cours de la session. Consulter ce plan attentivement pour savoir comment vous serez évalué et quelle pondération (quelle importance) est accordée à chaque évaluation. Faites attention car deux professeurs différents donnant le même cours n'utilisent pas nécessairement le même mode d'évaluation.
- Les résultats que vous obtenez pour chaque évaluation *ne sont pas* convertis en lettres.
- La *somme* des résultats pondérés de chacune de vos évaluations vous donne votre résultat final en chiffres (souvent un pourcentage ou un total de points ramenés sur 100).
- Le professeur prend ce résultat final et lui applique la table de conversion présentée ci-dessous.

Tableau 3 : Le système de notation des résultats finaux dans les cours du département de psychologie de l'UdM⁴³

Résultat final	Note	Valeur	Qualificatif
90-100	A+	4,3	Excellent
85-89	A	4,0	
80-84	A-	3,7	
77-79	B+	3,3	Très Bon
73-76	B	3,0	
70-72	B-	2,7	
65-69	C+	2,3	Bon
60-64	C	2,0	
57-59	C-	1,7	
54-56	D+	1,3	Passable
50-53	D	1,0	
35-49	E	0,5	Faible
0-34	F	0,0	Nul
Absence	F*	0,0	

F* = échec par absence

- Ce n'est qu'une fois que le résultat final a été converti en lettre que votre cours prend une valeur dans la moyenne cumulative.
- **ATTENTION** : le qualificatif établi pour chaque lettre est trompeur. La moyenne cumulative minimale pour accéder aux cycles supérieurs est généralement de 3,2

⁴³ http://www.secgen.umontreal.ca/pdf/reglem/francais/sec_30/ens30_8.pdf

sur 4,3 alors, même si une moyenne de B ou de B- est considérée comme très bonne selon cette table, ce n'est pas suffisant pour accéder à la maîtrise ou au doctorat dans bien des universités.

- Les résultats finaux ne sont plus normalisés depuis 2004.
- LA MOYENNE DU GROUPE N'INFLUENCE EN RIEN VOTRE RÉSULTAT SCOLAIRE.
 - Il y a une seule exception : afin de garantir une certaine équité des cours donnés par des professeurs différents, les professeurs sont tenus d'avoir une moyenne de groupe qui se situe entre C+ et B+. Si leurs moyennes de groupe se situent au-delà de ces limites, ils doivent effectuer un ajustement (à la hausse OU à la baisse) sur l'ensemble des résultats individuels finaux pour ramener la moyenne du groupe tout juste à l'intérieur des limites.
- SEUL VOTRE RÉSULTAT FINAL COMPTE DANS LA TABLE DE CONVERSION.
 - Observez bien qu'une différence d'un seul point (ou pourcentage) de différence dans votre note finale peut faire changer l'appréciatif ou même la lettre qui vous sera attribuée (Voir tableau 3).
 - Rappelez-vous que chaque changement d'appréciatif vous donne 0,3 supplémentaire sur 4,3 et que chaque lettre vous donne 0,4 supplémentaire sur 4,3.
 - Ceci peut faire une grande différence sur votre moyenne cumulative.

4.1.4. Quoi faire pour avoir de bons résultats scolaires

Nous ne pouvons pas donner de recette miracle qui fonctionne pour tout le monde.

Nous ne pouvons que vous suggérer des recommandations qui sont *susceptibles* de vous aider. Certaines seront d'une évidence indiscutable (tout dépendant de vos habitudes au CÉGEP...), d'autres, moins.

N.B. À l'université, les professeurs n'iront pas vous voir un par un pour savoir si vous avez tout compris. **C'EST VOTRE RESPONSABILITÉ DE VOUS ASSURER DE VOTRE APPRENTISSAGE.** Si vous ne comprenez pas certains concepts ou si vous n'êtes pas sûr, **VOUS DEVEZ PRENDRE L'INITIATIVE DE VOUS RENSEIGNER.**

Conseils :

- Faites vos lectures.
- Prenez des notes de cours complètes.
- Complétez vos notes de cours avec vos collègues systématiquement après chaque cours.
- Révissez et étudiez vos notes de cours et vos lectures. Certains professeurs accordent plus d'importance à l'un ou à l'autre ou parfois aux deux (posez-leur la question). Pour être sûr de votre coup, étudiez les deux.
- Formez-vous un groupe d'étude pour réviser et posez-vous des questions.
- Écoutez attentivement en classe.
- Posez des questions aux professeurs: pendant le cours, à la pause, après le cours, sur rendez-vous, etc. N'hésitez surtout pas, ils sont payés pour ça!
- Consultez les assistants d'enseignement.
- Consultez les étudiants des années passées. Vous pouvez toujours venir au local de l'association étudiante (D- 432) où les étudiants présents sont majoritairement des étudiants d'expérience, qui se feront un plaisir de jaser avec vous.
- Renseignez-vous sur les évaluations.
- N'hésitez surtout pas à aller consulter vos évaluations une fois que les résultats ont été affichés. En plus de la vertu pédagogique de connaître les raisons de vos erreurs, vous vous assurez que le professeur (ou le correcteur) n'a pas fait d'erreurs dans le calcul de votre note (ça arrive...).
- Pour les examens, renseignez-vous sur leur nature, c'est-à-dire à savoir s'ils sont à choix multiples ou à développement ou les deux. La majorité des cours en psychologie ne proposent que deux examens. Puisque la moyenne des notes du groupe doit se trouver dans un intervalle précis (entre B+ et C+), un cours avec un examen intra facile ayant pour résultante une moyenne de groupe forte risque de présenter un examen final plus difficile. Ne vous fiez donc pas nécessairement au premier examen pour préparer le second.
- Pour les travaux de session, assurez-vous de bien comprendre chacun des objectifs du travail et de les répartir selon un échéancier que vous pourrez respecter.

- Pour les travaux en équipe, regroupez-vous avec des gens avec qui vous vous entendez bien ET SURTOUT avec qui vous travaillez bien. Planifiez les tâches selon un échéancier que vous pourrez respecter et répartissez-vous les équitablement. Rencontrez-vous régulièrement pour vous mettre à jour sur l'avancement (et la qualité) du travail de façon à poser régulièrement les correctifs qui s'imposent. N'hésitez surtout pas à poser une myriade de questions au correcteur ou au professeur (c'est leur «job» que de répondre).

Peu importe ce que vous décidez de faire, FAITES-LE À L'AVANCE.

Rappelez-vous que vous êtes la personne qui vous connaissez le mieux. Vous seul savez ce qui fonctionne pour vous.

4.2. Le dossier personnel

Si les notes forment la première condition d'admission aux cycles supérieurs cliniques, le dossier personnel en est la deuxième.

Comme en fait mention la section 3.3.1., les comités d'évaluation se penchent sur d'autres aspects plus diffus et variables de votre candidature.

Au nombre de ces aspects, on peut nommément identifier :

- L'expérience clinique.
- L'expérience de recherche.
- L'obtention de bourses au mérite et/ou de prix d'excellence.
- Les réalisations personnelles

La pertinence et la qualité de chacun de ces aspects influent profondément l'appréciation qu'en feront les évaluateurs. *A priori*, aucun ne prime sur les autres.

4.2.1. L'expérience clinique

L'expérience clinique, à un stade où ironiquement les étudiants n'ont aucune formation clinique et désirent en obtenir une, correspond à tout type de *relation d'aide*.

C'est précisément l'expression qui définit le mieux ce qui est recherché comme «expérience clinique» : relation d'aide.

Pensez donc à toute forme de bénévolat, de travail auprès de personnes nécessiteuses (hôpitaux, centres pour personnes âgées), d'écoute active dans les lignes d'écoute, d'intervention en centres jeunesse, d'animation en maison des jeunes, etc.

Les évaluateurs cherchent à voir une démonstration de votre propension naturelle pour l'entraide et pour l'empathie. Ils veulent également vérifier si vous avez

déjà une idée sérieuse du genre de travail qui vous attend une fois que vous aurez complété votre formation aux cycles supérieurs.

4.2.2. L'expérience de recherche

L'UdM se veut d'abord et avant tout une institution de recherche. Elle se présente comme tel et tente de s'imposer parmi les grands centres de recherche du monde.

Par conséquent, ses facultés et leurs départements respectifs tendent tous à vouloir contribuer à cette visée. Or, ce qui forme le corps actif de recherche des facultés et des départements, ce sont les professeurs; ceux-là même qui sont chargés d'évaluer votre candidature.

Nécessairement, ils seront sensibles à toutes vos contributions à la recherche.

Ceci peut prendre la forme d'assistantat de recherche, de participation à des congrès scientifique et même de publications (ça se fait même au baccalauréat!).

Assistants de recherche :

- Pour devenir assistant de recherche, il suffit de porter attention aux différents babillards de l'université et au journal étudiant de psychologie (L'amnésique). Ceux-ci portent souvent des messages provenant des laboratoires de psychologie qui cherchent des participants (lire «cobayes») pour leurs expériences. Un bon moyen d'entrer en contact avec les laboratoires est de se porter volontaire. Vous pourrez alors rencontrer les expérimentateurs qui sont déjà en place (souvent des étudiants de baccalauréat des années précédentes). Vous pourrez discuter avec eux de ce qu'ils font et leur demander s'ils cherchent d'autres expérimentateurs. Vous obtiendrez rapidement une réponse.
- Une autre façon de faire est d'entrer en contact directement avec les professeurs. Que ce soit un professeur qui vous enseigne un cours ou un professeur dont vous avez appris l'existence via la liste du personnel du département⁴⁴, allez les rencontrer.
- Il est avisé toutefois de se renseigner préalablement sur leurs intérêts de recherche (disponibles avec la liste du personnel) et d'aller à la rencontre de ceux dont les recherches vous semblent intéressantes.
- Une fois cette précaution prise, vous pouvez envoyer un courriel, donner un coup de fil et/ou aller leur parler directement, en leur expliquant votre intérêt à connaître davantage le monde de la

⁴⁴ www.psy.umontreal.ca/employes/index.html

recherche et exprimant votre désir d’agir en tant qu’assistant de recherche.

- Le professeur va vous répondre rapidement. S’il a besoin d’assistants, il y a de bonnes chances qu’il vous prenne. Si ce n’est pas le cas, il vous le fera savoir. Dans ce cas, plusieurs entretiennent une liste de candidats potentiels. Quand le besoin se fait sentir, ils les contactent pour les inviter dans les projets de recherche.
- Ces assistanats peuvent être bénévoles ou rémunérés. Tout dépend de l’abondance des fonds de recherche du professeur.
- Les assistanats de recherche vous permettent aussi d’entrer plus facilement en contact avec les étudiants aux cycles supérieurs. Ceux-ci peuvent, bien évidemment, vous fournir des témoignages et des expériences personnelles vécues qui peuvent vous aider dans votre cheminement.

Publications et congrès:

Sans doute, une des «expériences de recherche» les plus appréciées par les évaluateurs.

- Lorsqu’un professeur vous fait participer activement à ses projets de recherche, il se peut qu’il vous inclue dans la production de la publication des résultats de la recherche.
- Au baccalauréat, cela prend souvent la forme de présentations par affiches ou de communications orales dans des congrès scientifiques locaux (comme la journée scientifique du département) ou provinciaux.
- Si les résultats sont particulièrement intéressants, ou que votre professeur est prêt à vous payer le voyage, il se peut même que vous puissiez assister à des congrès internationaux.
- Encore une fois, cela dépend des opportunités qui s’offrent au professeur.

4.2.3. L’obtention de bourses au mérite et/ou de prix d’excellence

Bourses au mérite :

- À l’extérieur du système d’aide financière du gouvernement du Québec, il existe différentes bourses, émises par des organisations privées, que peuvent décrocher les étudiants de 1^{er} cycle.

- La liste de ces bourses est disponible sur le site du bureau de l'aide financière de l'UdM⁴⁵. Il suffit de partir à la «chasse aux bourses» et d'identifier parmi le lot celles auxquelles vous êtes éligibles.
 - Curieusement, les organismes subventionnaires de plus grandes envergures (fédéraux et provinciaux) voient d'un meilleur œil ceux qui ont déjà obtenu des bourses d'autres organismes subventionnaires. Ceci peut vous être très utile si vous postulez éventuellement pour des bourses des cycles supérieurs.
- Vous pouvez demander aussi au professeur pour qui vous travaillez s'il connaît des bourses pour lesquelles vous pourriez postuler. Tout dépendant de la spécialité de votre professeur, vous pouvez décrocher des stages de recherche d'été payés⁴⁶! Ces bourses, qui (ça vaut la peine de le souligner) avantagent votre candidature, peuvent devenir vos «jobs d'été»!

Prix d'excellence :

- Il existe également des prix d'excellence qui sont remis dans le cadre des congrès scientifiques ou dans la liste des bourses du bureau de l'aide financière.
- Ces prix sont aussi bien appréciés par les évaluateurs que les bourses au mérite.

4.2.4. Les réalisations personnelles

Cette catégorie est un fourre-tout.

Tout ce qui ne peut pas être formellement catégorisé, mais qui peut tout de même démontrer votre qualité en tant que candidat pour les cycles supérieurs cliniques, se retrouvent ici.

Le militantisme politique, l'implication étudiante, l'organisation de concert (ex : PsyShow), le travail au café étudiant (ex : PsyChic), le sport de compétition (ex : Carabins) ou même votre travail pour faire vivre votre famille ou vous-même peut, dans une certaine mesure, avoir de la valeur.

4.3. Choix de carrières connexes

⁴⁵ www.baf.umontreal.ca

⁴⁶ Entre autres, la bourse de recherche de premier cycle du CRSNG : http://www.nserc.ca/sf_f.asp?nav=sfnv&lbi=1_toc

Plus de 350 étudiants sont admis au baccalauréat en psychologie et moins de 40 sont admis à la formation clinique.

Compte tenu de l'hyper-contingentement pour les programmes cliniques et des exigences draconiennes qui s'y rattachent, IL FAUT QUE TOUS LES ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE SE PRÉVOIENT UNE ALTERNATIVE SÉRIEUSE en cas de refus aux cycles supérieurs cliniques

IL FAUT PRÉVOIR UN «PLAN B», car il est hautement probable que vous ayez à vous en servir.

En effet, seule une minorité pourra accéder aux différents Ph.D. R/I.

4.3.1. La recherche en psychologie

Largement méconnue des étudiants, la recherche en psychologie constitue un pan important de la discipline.

Les étudiants du baccalauréat connaissent très peu cette avenue. Pourtant, il n'est pas impossible que ce soit le genre de carrière qui convienne mieux à certains d'entre eux. TOUT LE MONDE N'EST PAS FAIT POUR LA CLINIQUE.

Les étudiants ont tout avantage à se renseigner sur cette orientation. Plusieurs ressources sont disponibles à cet effet⁴⁷.

L'erreur:

Une erreur qui est souvent commise est de s'inscrire aux cycles supérieurs recherches dans l'espoir fugitif d'être un jour admis dans l'orientation clinique.

Cette démarche, bien qu'intuitive, est pratiquement vouée à l'échec.

- D'abord, le nombre de personnes qui font un transfert de la formation recherche à la formation clinique est infime. CE SONT DE RARES CAS D'EXCEPTION⁴⁸. Baseriez-vous votre plan de carrière sur un billet de loto ?
- Ensuite, si vous n'avez pas été choisi une première fois, c'est que des éléments de votre candidature laissaient à désirer. Cela peut aussi bien être la note, le dossier personnel ou l'entrevue.
 - Si la note était le problème, vous ne pouvez plus rien y changer. C'est votre moyenne cumulative de 1^{er} cycle. Les cycles

⁴⁷ Site du département de psychologie : www.psy.umontreal.ca/cours/etudes2cycle.htm; Secrétariat : (514) 343-6972.

⁴⁸ Par exemple, selon la direction du département de psychologie de l'UdM, en 2005-2006, seulement 2 personnes sur 37 étudiants de maîtrise recherche (M.Sc.) ont pu passer au doctorat R/I.

supérieurs ont une moyenne cumulative différente qui, elle, n'affecte pas votre moyenne cumulative de 1^{er} cycle⁴⁹.

- Si votre dossier personnel vous causait des ennuis, vous ne pourrez qu'améliorer l'aspect «expérience de recherche» en vous inscrivant dans une formation recherche.
 - Si l'entrevue s'est mal déroulée, c'est que le comité d'évaluation a jugé que vous n'aviez pas la tête de l'emploi. L'entrevue d'admission en clinique est un contrôle pour valider le choix des candidatures que les notes et les dossiers personnels ont déjà dégagées. De l'aveu même des candidats passés qui ont subi l'entrevue, celle-ci est particulièrement banale, amicale et... courte! Les évaluateurs ne font que s'assurer que vous êtes à votre place.
- Finalement, la formation en recherche est JUSTEMENT une formation en recherche.

Si vous n'aimiez pas du tout ce genre de travail au baccalauréat, il est fort à parier que votre impression ne changera guère, d'autant plus que la formation ira beaucoup plus loin que ce que vous faisiez par le passé.

Approfondir quelque chose que vous détestez «en attendant» la nouvelle période d'inscription en clinique, c'est un périple qui se solde souvent par l'abandon pur et simple de ceux qui n'avaient pas le cœur à cette formation.

La formation en recherche est faite pour les gens qui aiment la recherche.

CE N'EST PAS UNE ROUE DE SECOURS POUR LES CANDIDATS REJETÉS DE LA CLINIQUE.

⁴⁹ Il y a très peu de crédits accordés aux cours dans les programmes de cycles supérieurs. Par conséquent, les résultats qui y sont obtenus ont une trop faible pondération face aux résultats de premier cycle pour les modifier significativement.

4.3.2. Les domaines connexes

Plusieurs disciplines abordent des thématiques et des problématiques qui ont beaucoup d'affinités avec la psychologie.

Ces domaines ont des cheminements académiques différents de la psychologie. En outre, plusieurs n'exigent pas de formation aux cycles supérieurs pour obtenir l'accréditation professionnelle.

Voici une liste non-exhaustive de disciplines connexes :

1. Travail Social
2. Criminologie
3. Sexologie
4. Audiologie
5. Orthophonie
6. Psychoéducation
7. Relations industrielles
8. Gestion des ressources humaines
9. Management
10. Marketing/Publicité
11. Toxicomanie
12. Gériatrie
13. Petite enfance et famille

Il est à noter que certaines de ces disciplines n'offrent que des certificats ou ne se donnent qu'aux cycles supérieurs ou ne sont disponibles que dans d'autres universités. Un baccalauréat en psychologie peut servir d'assise qu'un étudiant peut parfaire dans ces domaines connexes.

Les étudiants sont invités à consulter les différents programmes universitaires et à se renseigner auprès des personnes-ressources désignées par les départements respectifs.

5. FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Q : Est-ce que je suis sûr d'être admis si j'ai une extraordinaire moyenne cumulative (4,0 et plus) ?

R : Non.

Il vous FAUT des expériences complémentaires (voir sections 3.3. et 4.2.) et des qualités interpersonnelles intrinsèques.

À chaque année, des candidatures qui n'ont qu'une extraordinaire moyenne cumulative sont rejetées faute d'expérience complémentaire et/ou de qualités interpersonnelles décentes.

Q : Faut-il beaucoup travailler pour obtenir une très haute moyenne cumulative ?

R : Oui.

Vous avez beau être doué, intelligent, empathique et avoir la tête de l'emploi, vous devrez décrocher d'excellents résultats dans la quasi-totalité de vos cours.

Ceci requiert un effort soutenu et constant.

Le calcul de la moyenne cumulative est mathématique et donc implacable. Si (passez-nous l'expression) vous vous «plantez» sérieusement, ne serait-ce que dans un seul de tous vos cours de baccalauréat, vous pouvez compromettre tout aussi sérieusement vos chances d'admission aux cycles supérieurs cliniques.

Il n'y a que les «A+» (4,3) et les «A» (4,0) pour hisser votre moyenne cumulative au-dessus du seuil MINIMAL de 3,7. Un «A-» (3,7) ne fait que la stabiliser. Toutes les autres notes la font descendre.

Rappelez-vous que les résultats extrêmes (A+) ont naturellement tendance à se raréfier sur une longue période de temps. C'est un phénomène statistique systématique. Nécessairement, pour maintenir des résultats extrêmes sur une longue période de temps (3 ans) et combattre ce phénomène naturel, il vous faut déployer les efforts en conséquence.

Q : Est-ce que ça vaut la peine de continuer en psychologie si j'ai une moyenne basse en première année et que je souhaite aller aux études supérieures en clinique ?

R : Tout dépend de votre moyenne et des résultats finaux que vous avez obtenus à chacun de vos cours. Cela dépend aussi de votre capacité à vous améliorer, à réorganiser vos façons de faire et à modifier votre emploi du temps. Il va vous falloir faire preuve d'une transparence, d'une introspection et d'une honnêteté rigoureuse envers vous-même.

La cible pour le doctorat R/I est d'environ 3,7. Il faut MINIMALEMENT que vous l'atteigniez et, même là, cela ne garantit EN RIEN votre admission.

Calculez votre moyenne cumulative cible pour chacun de vos cours (servez-vous de l'équation de la section 4.1.2.). Pour ce faire, déterminez arbitrairement la moyenne cumulative que vous désirez atteindre (disons 3,8). Multipliez cette cible par 30 (le nombre de cours que vous suivrez en tout pendant votre baccalauréat). Du produit qui en résultera, soustrayez toutes les valeurs de lettres que vous avez obtenues jusqu'à présent. Divisez ce chiffre par le nombre de cours qui vous reste à compléter et vous obtiendrez la valeur que vous devez avoir, en moyenne, pour chacun de vos cours jusqu'à la fin de votre baccalauréat.

Si c'est mathématiquement impossible (par exemple, plus de 4,3) *ou que vous doutez de votre capacité à atteindre les exigences mathématiques* (par exemple, 4,3 [A+] dans tous vos cours jusqu'à la fin du baccalauréat...), **PENSEZ IMMÉDIATEMENT ET TRÈS SÉRIEUSEMENT À RÉORIENTER VOTRE CARRIÈRE** parce qu'il est très hautement probable que votre candidature ne soit pas retenue pendant le processus de sélection (à supposer que vous preniez la chance de faire les trois années de baccalauréat au complet).

Q : J'ai une moyenne cumulative de 3,7 et plus mais je doute tout de même de la solidité de ma candidature pour les programmes cliniques. Je souhaite obtenir la formation clinique. Est-ce que ça vaut la peine de continuer en psychologie ?

R : Oui... MAIS...

... prévoyez-vous un «plan B». C'est, en fait, un conseil qui s'applique à tous ceux qui sont en psychologie.

Compte tenu de l'hyper-contingement pour les programmes cliniques et des exigences draconiennes qui s'y rattachent, **IL FAUT QUE TOUS LES ÉTUDIANTS EN PSYCHOLOGIE SE PRÉVOIENT UNE ALTERNATIVE SÉRIEUSE** en cas de refus aux cycles supérieurs cliniques (voir section 4.3.).

Q : J'ai une moyenne cumulative qui laisse à désirer, mais j'ai un curriculum imposant, plusieurs réalisations enviabiles et d'excellentes qualités interpersonnelles. Est-ce que la qualité de mon dossier compensera pour ma moyenne déficiente si je désire m'inscrire dans les programmes de cycles supérieurs cliniques ?

R : Malheureusement... Non...

Tel qu'indiqué dans la section 3.3.1., les critères de chacune des options des programmes cliniques sont clairs : la note est une exigence préalable principale, sinon absolue.

Vous ne pouvez pas contourner ces impératifs.

Il FAUT que votre moyenne cumulative oscille très près (ou dépasse évidemment) du cap des 3,7. Si elle en est particulièrement éloignée, vous n'avez que d'infimes chances d'être admis à l'UdM aux cycles supérieurs cliniques.

Le dossier personnel (réalisations et qualités) n'est qu'un complément à une excellente moyenne cumulative.

Q : Est-ce que l'ambiance d'étude en psychologie et la dynamique sociale entre les étudiants sont empoisonnées par les exigences des cycles supérieurs cliniques ?

R : De façon générale, non.

Il est certain que l'hyper-contingement pour les programmes cliniques et les exigences draconiennes qui s'y rattachent soient une préoccupation omniprésente pour ceux qui désirent s'inscrire dans ces programmes. Cela leur demande beaucoup d'efforts et donc du temps qui ne peut pas être autant investi dans la vie sociale que pourrait le vouloir un étudiant.

Cela dépend aussi de chaque individu. Certaines personnes sont plus vulnérables au stress et à la pression. D'autres peuvent éprouver plus de difficulté à s'intégrer à des groupes. Ceci ne dépend pas du baccalauréat, mais de vous.

Néanmoins, la vie étudiante est agréable pour qui s'y joint et se renseigne (voir section 5). Elle ne l'est pas pour ceux qui, passez-nous l'expression, «restent dans leur trou».

Les fêtes sont fréquentes, les activités sont nombreuses et les gens sont généralement sympathiques et agréables à côtoyer (vous êtes en psycho!).

Ce n'est pas parce que vous prenez du temps pour la vie sociale que vous vous condamnez nécessairement à ne pas rentrer aux cycles supérieurs cliniques. En fait, il est loin d'être rare que ceux qui y sont admis ont activement participé à la vie étudiante (dans l'association étudiante, au café étudiant ou dans les autres activités parascolaires). Ce genre de participation tourne souvent comme un avantage lors du processus de sélection.

Alors, ceux qui désirent socialiser auront amplement les occasions de le faire, et ce, malgré les efforts académiques requis.

Les travaux d'équipe, les groupes d'études, les groupes de révision de notes, l'implication étudiante, on en passe, donnent tous des opportunités de rencontrer des gens et de discuter d'autres choses que de notes et d'évaluations.

Surtout, n'oubliez pas que ce n'est pas l'absolue totalité des étudiants qui veulent mordicus se rendre aux cycles supérieurs cliniques. Une large partie de la population étudiante ne s'en préoccupe pas plus qu'il ne le faut ou a carrément renoncé aux cycles supérieurs cliniques.

Q : *Est-ce qu'il est à mon avantage de nuire aux autres élèves pour mettre les chances de mon côté aux admissions des cycles supérieurs en clinique ?*

R : Non.

Bon an mal an, il y a en moyenne près de 260 élèves par année de baccalauréat, même en 3e année. Même si vous «réussissez» (si on peut appeler ça une réussite...) à nuire à (supposons que vous soyez vraiment «efficace» et qu'on ne vous ait pas déjà lynché...) une cinquantaine de personnes pendant tout votre baccalauréat, cela n'empêche pas les 210 autres élèves de ne pas avoir subi «d'ennuis». Parmi ces 210 élèves, il est bien plus probable que ceux qui ont des chances de se rendre aux cycles supérieurs en clinique soient dans ce grand groupe que dans le plus petit groupe de 50 personnes «ennuyées».

D'ailleurs, puisque la moyenne du groupe n'affecte pas votre moyenne cumulative individuelle, ça ne vous donne rien que plusieurs personnes échouent. Votre moyenne cumulative est, justement, INDIVIDUELLE. Vous vous comparez à la seule table de conversion qui, elle, est absolue et non pas relative. C'est une lutte contre vous-même, pas contre les autres.

En outre, les candidats qui postulent pour les places contingentées (Ph.D. R/I) des cycles supérieurs et qui ont de sérieuses chances d'y entrer (ceux qui sont au-dessus de 3,7), ont tous des moyennes cumulatives très similaires et ne sont pas nombreux (voir section 3.2). Les candidatures vont se distinguer les unes des autres selon la qualité des autres réalisations.

Et au fait, en passant, si vous pensiez sérieusement à nuire aux autres, qu'est-ce que vous faites en psychologie ?!?

Q : Je n'aime pas du tout la recherche, est-ce que le doctorat R/I est convenable pour moi ?

R : Non.

Ce doctorat requiert la production d'une thèse, c'est-à-dire d'une recherche complète d'environ 250 pages.

Renseignez-vous sur les programmes de doctorat clinique D.PSY. ou sur des disciplines connexes.

Q : Je réalise que je n'aime pas autant la clinique que je ne l'aurais cru, est-ce que le doctorat R/I est convenable pour moi ?

R : Probablement pas.

Le Ph.D. R/I comporte une année entière d'internats et de stages.

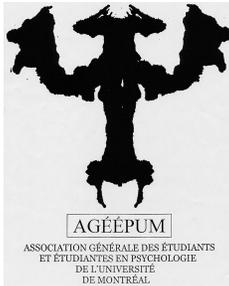
Quelqu'un qui ne croit pas devenir clinicien va carrément perdre son temps pendant l'année d'internats et de stages qui, soit dit en passant, ne sont pas payés.

Il est préférable que cette personne se renseigne sur les cycles supérieurs en recherche pour ne pas s'en tenir aux stéréotypes et pour se faire une idée par elle-même.

6. VIE ÉTUDIANTE

Cette section a pour but de présenter un aspect tout à fait différent du cheminement scolaire, soit la vie étudiante.

6.1. L'association étudiante : AGÉÉPUM



AGÉÉPUM
local D.432 (Pavillon Marie-Victorin)
(514) 343-6111 #4328
www.ageepum.org

L'Association Générale des Étudiantes et Étudiants en Psychologie de l'Université de Montréal (AGÉÉPUM) est composée d'environ 1000 étudiants inscrits au Département de psychologie au baccalauréat spécialisé, au majeur, au mineur ou aux cycles supérieurs.

L'AGÉÉPUM est une association à but non lucratif faisant partie de la Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM).

Son principal objectif est de promouvoir la vie étudiante et les intérêts des étudiants, ainsi que de veiller à la défense de leurs droits.

6.1.1. Le Bureau exécutif (BE)

Le BE est composé de dix-neuf membres de l'AGÉÉPUM élus pour un mandat d'un an lors d'une Assemblée Générale d'élection (généralement en septembre).

Ce groupe est chargé d'administrer les biens matériels et financiers de l'AGÉÉPUM, d'instaurer un dynamisme étudiant, de produire et de soutenir diverses activités étudiantes, de représenter les étudiants auprès des instances départementales et universitaires ainsi que de remplir les différents mandats donnés par les étudiants lors des Assemblées Générales (AG).

Voici une brève description des postes et des tâches des membres élus du BE :

- Le président représente officiellement l'AGÉÉPUM auprès des instances universitaires et gère les activités générales de l'Association.
- Le secrétaire/vice-président assiste le président dans ses tâches et le remplace au besoin. De plus, il est secrétaire lors des réunions hebdomadaires.
- Le trésorier gère et administre les biens et l'argent de l'AGÉÉPUM. Celui-ci autorise toutes les dépenses financières et en répond auprès de l'Association.
- Les deux délégués aux affaires internes assurent la communication entre le BE, les divers comités et les étudiants via, entre autres, « l'Amnésique », le journal hebdomadaire d'informations variées.
- Les deux délégués aux affaires externes représentent l'AGÉÉPUM auprès des instances universitaires, suivent les divers dossiers qui sont y traités et en informent les étudiants.
- Les deux délégués aux affaires académiques s'occupent des dossiers d'ordre scolaire, comme les plaintes (griefs étudiants) et les informations sur les réalités académiques du département.
- Le délégué aux sports est responsable de l'organisation et du bon déroulement des activités sportives offertes aux membres de l'AGÉÉPUM.
- Les deux délégués à la vie étudiante organisent diverses activités parascolaires d'ordre récréatives, comme les partys, les «5 à 7», les soupers culturels, etc.
- Les cinq délégués des études supérieures sont chargés de tout dossier relatif aux cycles supérieurs, dont la Commission des Études Supérieures et les séances d'informations aux étudiants de premier cycle.

6.1.2. Assemblées Générales (AG)

Chaque étudiant inscrit au baccalauréat spécialisé en psychologie, au majeur, au mineur, à la maîtrise et au doctorat en psychologie paye une cotisation de 7,50\$ par session à l'AGÉÉPUM.

Ces cotisations donnent le droit aux étudiants de prendre position sur certains dossiers et de donner des mandats aux membres élus du BE de l'AGÉÉPUM.

Cela se fait officiellement par le biais d'assemblées générales.

On en compte habituellement au moins une par session.

Ces réunions sont l'occasion pour les étudiants de poser des questions formelles aux membres élus du BE mais aussi de débattre des points présentés dans l'Ordre du Jour de l'AG.

Pour qu'une AG soit valide, c'est-à-dire, pour que les décisions qui y sont prises soient légalement applicables, la présence d'un nombre minimal de personnes, le *quorum*, est requise.

Le *quorum* est fixé à 5 % du nombre total d'étudiants représentés par l'AGÉÉPUM, ce qui équivaut en ce moment à environ 60 personnes.

Il est de la responsabilité de chaque étudiant de se présenter aux AG et de faire valoir son droit de regard et de décision sur les agissements du BE de l'AGÉÉPUM.

6.1.3. Codex

Les codex sont des recueils de texte (pas des livres scolaires) où les professeurs peuvent mettre leurs acétates de cours ou des textes pertinents en rapport avec la matière du cours.

L'AGÉÉPUM se charge de l'impression des codex ainsi que de la vente de ceux-ci à prix modique au local de l'AGÉÉPUM (D-432). Tous les profits de la vente des codex sont réinjectés dans la vie étudiante et dans le financement des divers comités étudiants.

6.1.4. Annésique

L'annésique est le journal hebdomadaire de l'AGÉÉPUM.

Il regroupe les informations concernant les activités à ne pas manquer (party, «5 à 7», sorties, etc.) mais aussi des offres d'emplois ou de bénévolat pour travailler dans des laboratoires de psychologie ou dans des organismes communautaires.

L'annésique est envoyé par courriel à tous les étudiants de psychologie.

Si vous n'êtes pas sur la liste d'envoi et que vous désirez recevoir l'annésique par courriel, envoyez-nous un courriel à : ageepum@umontreal.ca

6.1.5. Site internet/forum de discussion

www.ageepum.org

L'AGÉÉPUM lance officiellement son site internet!

Il contient plusieurs informations sur l'AGÉÉPUM, les membres du bureau exécutif, leur mandat et les activités organisées au cours de l'année. Il contient aussi des photos des différents événements de la vie étudiante, comme Jouvence, l'initiation et le party du début de session. Il propose plusieurs liens utiles, comme les associations étudiantes de d'autres universités. Certains documents de référence sont présents, comme le sondage de Michèle Robert sur les débouchés en psychologie.

Il est muni d'un forum de discussion qui sera utilisé entre autres pour débattre des questions de l'heure qui touchent les étudiants en psychologie, comme la hausse des frais de scolarité. Le forum pourra aussi servir à vendre/acheter des livres usagés.

Bref, au même titre que ce document, il contient plusieurs informations utiles pour un étudiant de psychologie.

6.2. Activités parascolaires

En plus des études, la vie universitaire est intéressante pour les occasions d'élargir son réseau de contacts, notamment par le biais d'activités parascolaires. L'AGÉÉPUM tente d'offrir le maximum d'activités à faire en dehors des cours, et il y en a pour tous les genres.

6.2.1. Initiation

L'initiation est la première étape de la vie universitaire de tout bon étudiant qui se respecte.

Contrairement à ce que plusieurs peuvent penser, l'initiation n'a pas pour but d'humilier les nouveaux étudiants ou de leur faire boire de l'alcool jusqu'à ce qu'ils tombent dans un coma profond.

Il s'agit plutôt de la première occasion de rencontrer les personnes que l'on va côtoyer lors des trois prochaines années de notre vie.

Cela se fait dans une atmosphère détendue où la barrière des apparences n'existe pas puisque tout le monde a l'air aussi ridicule dans son costume d'initiation.

En plus de permettre d'établir les premiers contacts, on profite de l'occasion pour faire découvrir aux futurs étudiants le campus de l'Université de Montréal avec tous les endroits utiles à connaître lors de son arrivée à l'université.

Après sa première année, il est possible pour n'importe quel étudiant de s'impliquer comme organisateur ou initiateur de l'initiation de l'année suivante afin de transmettre l'expérience acquise aux nouveaux arrivants dans le merveilleux monde de la psychologie.

6.2.2. Psychic (D-428)

Le Psychic est un café étudiant sans but lucratif.

Il est administré par des étudiants en psychologie et agit comme employeur pour une dizaine d'autres étudiants qui ont besoin d'un emploi à temps partiel.

Le Psychic favorise le commerce équitable en offrant que des produits équitables tels que du café, du chocolat, du thé et du sucre.

Il a aussi une vocation écologique en offrant, par exemple, le café à coût moindre s'il est dans des tasses réutilisables.

À l'heure du dîner, il est possible de se procurer un repas chaud ou froid à coût modique.

Le Psychic accueille plusieurs activités étudiantes tels que les «5 à 7» ou des «jam session» qui permettent aux musiciens amateurs de venir faire des prestations sur l'heure du midi.

6.2.3. 5 à 7 et Partys

Les «5 à 7» se déroulent le soir au Psychic à partir d'environ 5h jusqu'à certainement plus tard que 7h.

Il s'agit de l'occasion pour venir jaser avec ses confrères/consoeurs autour d'une bière pas chère (ou de tout autre alcool selon votre goût) dans une ambiance décontractée. De plus, les profits de la soirée servent habituellement à financer les divers comités en psychologie.

On compte environ 3 partys à chaque session (début, mi-session et fin de session) qui ont lieu dans différents bars de Montréal. En plus d'avoir de meilleurs prix sur la bière, les étudiants qui arrivent avec leur billet (au coût de 1\$ la plupart du temps) ne payent pas de «cover». Une belle occasion de fêter le début d'une nouvelle session ou de noyer sa peine à la suite des examens intras ou de fin de session!

6.2.4. Sports

Pour tous les athlètes aguerris ou les sportifs du dimanche, il est possible de participer gratuitement (tournoi payé par l'AGÉÉPUM) à des rencontres sportives amicales en représentant le département de psychologie dans des tournois ou de défis inter-facultés organisés par l'université.

Une multitude de sports sont offerts : basketball, soccer, hockey cosom ou sur glace, volleyball, en passant par des sports un peu moins connus tels que le water-polo en tube ou l'excitant sport qu'est le curling.

Des points sont accumulés durant l'année par chaque faculté en fonction des performances à chaque tournoi mais aussi pour la participation et l'esprit d'équipe.

Le département qui accumule le plus de points à la fin de l'année remporte la prestigieuse coupe des grands champions.

6.2.5. Jouvence

Imaginez une fin de semaine d'hiver dans un centre de villégiature dans le parc du Mont Orford avec 50 comparses étudiants à faire du plein-air et à fêter entre amis. C'est ce qu'on vous offre à prix très modique (environ 140 \$, transport, alcool, logis et nourriture inclus pour toute la fin de semaine!!!) vers la fin du mois de janvier. Demandez à quiconque ayant vécu l'expérience et vous serez convaincu, définitivement à ne pas manquer!

6.2.6. Autres

Plusieurs autres activités sont offertes au courant de l'année, il suffit de lire l'Amnésique pour savoir ce qui s'en vient. Il y a entre autres la cabane à sucre, le hockey des Canadiens, des billets de spectacle ou de théâtre pas chers, etc. Et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles activités pour nous amuser!

6.3. Comités socioculturels

Chaque année, différents comités sont formés pour s'occuper de différents projets de plus grande envergure, les voici en bref.

6.3.1. Psy-Volonterre

Le comité Psy-Volonterre est formé de douze étudiants qui partent pour un stage communautaire de deux mois à Cuba.

Ils ont l'occasion d'apprendre une autre vision de la psychologie mais aussi d'appliquer ce qu'ils ont appris ici dans une culture différente.

En plus d'être extrêmement enrichissant, le stage équivaut à six crédits de cours du baccalauréat.

Les étudiants qui participent à ce stage doivent également trouver du financement pendant l'année scolaire pour payer certaines dépenses du voyage non couvertes par les bourses déjà octroyées par le département et les subventions d'organismes communautaires ou gouvernementaux.

6.3.2. Bal

Le comité du bal est chargé de trouver le financement pour organiser le bal en plus de s'occuper des prises de photos de finissants et de la vente des bagues de finissants. Ce comité peut aussi proposer des voyages de fin d'études pour les finissants ou créer un album, dépendamment des années.

6.3.3. Psyshow

Le Psyshow est un spectacle de variété présenté au Club Soda à chaque année.

Devant environ 500 personnes, les talents cachés parmi les étudiants de psychologie sont invités à venir performer sur scène.

Alors, que ce soit en musique, en danse, en animation ou n'importe quel autre talent que vous aimeriez faire découvrir aux autres, le Psyshow est l'endroit pour le faire.

Si vous préférez être l'artiste derrière la scène, il y aussi de la place pour vous.

Le comité du Psyshow est chargé de l'organisation et de la mise en œuvre du spectacle.

7. LIENS UTILES

Nous vous invitons fortement à consulter les différents sites inscrits ci-dessous. Ceux-ci peuvent contenir des informations supplémentaires qui sauraient peut-être aux questions supplémentaires que vous pourriez avoir ou aux spécifications que vous désiriez connaître.

Il est fort probable que ces sites corroborent ou précisent les informations présentées dans le présent document.

- Bureau de l'aide financière : www.baf.umontreal.ca
- Département de Psychologie de l'Université Concordia : www-psychology.concordia.ca
- Département de Psychologie de l'Université de Montréal : www.psy.umontreal.ca
- Département de Psychologie de l'Université de Sherbrooke: www.usherbrooke.ca/psychologie
- Département de Psychologie de l'Université du Québec à Montréal : www.psycho.uqam.ca
- Département de Psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières: www.uqtr.ca/psycho
- Département de Psychologie de l'Université McGill : www.psych.mcgill.ca
- École de Psychologie de l'Université Laval : www.psy.ulaval.ca
- Ordre des Psychologues du Québec : www.ordrepsy.qc.ca

N'hésitez surtout pas à consulter les différentes personnes-ressources au secrétariat :

(514) 343-6972

Association étudiante (AGÉÉPUM): (514) 343-6111-4328 ou
ageepum@umontreal.ca ou
www.ageepum.org